Date de réception	
	N° I

N° Dossier FSL : ∟					L	



Fonds de Solidarité Logement

voiet Creancier Maintien au i	
Nom et Prénom du demandeur :	Références pour la réexpédition de ce feuillet :
	Nom organisme instructeur :
	Nom du référent instructeur :
	Téléphone ://
	Mail :
	Adresse :
Référence client :	Code Postal :
	Ville :
	Ou cachet
	Informations sur le logement
Propriétaire ☐ Organisme bailleur ☐ Manda NOM :	
Prénom : M. 🗖	
N° de voie :	
Nom de la voie :	
Compléments d'adresse :	
Code Postal :	
Ville :	
Téléphone :/	
Portable :/	
Mail :	
*Données pouvant être communiquées dans le cadre du prog	ramme amélioration de l'habitat privé (AMELIO +) Descriptif Logement aidé
Adresse :	
Code postal :	Commune :
	n Logement Allocation Logement en tiers payant obligatoire
Date d'entrée dans les lieux :	
Surface habitable : m²	Durée du bail : mois.
Type de logement individuel (maisc	Nombre de pièces (séjour + chambres)m2 Nombre de pièces (séjour + chambres)m2
	□ collectif
	el 🗆 charbon 🗆 autre :
Energie eau chaude □ gaz □ électricité	
Statut d'occupation : ☐ locataire ☐ colocataire	e □ résident logt foyer □Hébergé □Sans domicile □ autres :
Catégorie de parc :	
	s et Cités
Montant de la dette :	
Montant total de l'impayé :€	Dont frais de contentieux :€
Date de début de l'impayé :	€
Montant mensuel de remboursement :	€

	Action mise en œuvre avec l'usager : Un plan d'apurement a –t-il été mis en place ? □ NON □ OUI, durée du plan mois Le plan est-il respecté ? □ OUI □ NON
	L'usager est engagé dans une démarche de surendettement : NON OUI, depuis// Coupures déjà effectuées (si oui dates de début et de fin) : NON OUI, dates// au//
	Le demandeur a déjà bénéficié d'un chèque Energie
	Le demandeur a déjà bénéficié d'un chèque eau (si oui date d'utilisation) 🗆 NON 🗆 OUI, date//
	Le demandeur bénéficie d'un tarif social pour Internet et la téléphonie 🔲 NON 🔲 OUI
İ	Observations:

Signature du créancier :

(Suivie de la mention LU et APPROUVE et de la date)



Tout dossier transmis non complet (formulaires et pièces justificatives) ne pourra être instruit. En absence de transmission des éléments manquants dans le délai d'un mois suivant la réception du dossier à l'Unité FSL, la demande fera l'objet d'une décision de rejet

Attention! En l'absence de reprise de paiement la demande d'aide fera l'objet d'une décision de rejet